



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE AVRIL 2022



ALC (Agir pour le Lien social  
et la Citoyenneté)

T / 04 93 52 42 52  
F / 04 93 84 73 50

2 av. du Docteur Émile Roux  
L'Octogone - 06200 NICE  
[www.association-alc.org](http://www.association-alc.org)

Association reconnue  
d'utilité publique depuis

1921

ALC (Agir pour le Lien social et la Citoyenneté), fondée en 1911, est une association Reconnue d'Utilité Publique par l'Etat. Acteur clé de la solidarité et de l'urgence sociale dans les Alpes-Maritimes et au-delà, ALC a une double mission : protéger et insérer les plus vulnérables.

ALC œuvre pour la protection et la mise à l'abri des personnes et familles sans domicile, enfants en danger, femmes et enfants victimes de violences, personnes migrantes et victimes de la traite des êtres humains, mais aussi pour leur insertion sociale et professionnelle.

### CONTACT

Camille Constans  
+33 (0)4 93 52 42 52  
[developpement@association-alc.org](mailto:developpement@association-alc.org)

Nice, le 1<sup>er</sup> avril 2022

### ALC au cœur du dispositif d'État de mise à l'abri des Ukrainiens dans les Alpes-Maritimes

**Ils sont plus de 15 000 exilés Ukrainiens, en grande majorité des femmes avec enfants, qui sont passés par les Alpes-Maritimes depuis le début du conflit. Ils ont, pour la plupart, traversé par voie terrestre la frontière italo-slovène, ou débarquent par voie aérienne, et plus rarement par voie maritime ou par le train. Actuellement, ils sont plus de 2 800 à y être accueillis ou à être en transit. L'association ALC a été sollicitée pour son expertise, dans le cadre de la mise en place de ce dispositif d'accueil d'urgence.**

À la demande du préfet Bernard Gonzalez, un service de téléphonie d'urgence sociale a été mis en place dès le 9 mars : le « 115 spécial Ukraine », accessible au 04.92.07.57.98. Ce service de coordination, piloté par ALC qui gère la plate-forme d'urgence avec le SIAO<sup>1</sup> 06, a été développé en parallèle du dispositif habituel. De nouvelles places ont été identifiées pour les Ukrainiens, afin de conserver les près de 800 places existantes pour les autres publics. En 24h seulement, les premiers appels ont été pris en charge par les professionnels d'ALC russophones, ou anglophones, ou ukrainophones. Cette cellule remplit une triple mission : protéger et mettre à l'abri les exilés ukrainiens, informer et orienter, mais aussi recenser et coordonner les propositions de soutien émanant de simples citoyens, municipalités, associations, entreprises.

Dès le 24 mars, le premier hub régional d'accueil d'urgence a ouvert ses portes à Nice. Les professionnels de terrain d'ALC, en partenariat avec les services de l'État, y accueillent les déplacés ukrainiens. Chaque situation est étudiée avec attention. Une première évaluation des besoins permet ensuite de trouver une solution de logement adaptée (dans les Alpes-Maritimes, ou si leur situation le permet, dans d'autres départements en PACA). Les compétences de plusieurs partenaires sont nécessaires pour coordonner cette mission exceptionnelle auprès des exilés : ALC, les services de l'État, La Croix-Rouge Française, l'ARS et le CUMP 06 (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique), la métropole Nice-Côte d'Azur, des étudiants d'Hétis (Haute École du Travail et de l'Intervention Sociale), le SAMU, ...

Une attention particulière est portée par ALC sur la situation des enfants réfugiés. En effet, d'après l'UNICEF et le HCR, ils représentent la moitié des déplacés. ALC se tient prête, comme d'autres associations, à les accueillir et à les accompagner.

<sup>1</sup> SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation qui recense les demandes d'hébergement d'urgence.

